

DEPARTEMENT  
 PAS-de-CALAIS  
 ARRONDISSEMENT  
 BETHUNE  
 COMMUNE DE  
 LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 JUN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trois juin deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération**  
**N°2024CM32**

**Étaient présents :** Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Rosanna GILLET.

**Étaient excusés :** Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Betty BEN, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

**Était absent :** Mr Frédéric DREZE.

**Pouvoirs :** Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE  
 Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Nicole CHASTENEZ  
 Mme Claudie MARTEL à Mr Philippe SCAILLIEREZ  
 Mme Betty BEN à Mr Roland JOLY  
 Mme Delphine MICELLI à Mr Johny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Tarification de l'inscription  
 à l'école de musique  
 municipale

Convocation du  
 3 Juin 2024

Nombre de conseillers  
 en exercice : 23

Conseillers présents : 13

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs des inscriptions à l'école de Musique municipale qui s'établissent comme suit :

	Familles Laboursoises et enfants scolarisés à Labourse		Familles non-laboursoises	
	1 seule inscription	Plusieurs inscriptions	1 seule inscription	Plusieurs inscriptions
Découverte musicale (5 et 6 ans)	Gratuité		30€ / an	20€ / an
Elève de 7 ans à 25 ans (formation musicale, formation instrumentale <u>et pratiques collectives</u> )	Gratuité		45€ / an	35€ / an

Elève de plus de 25 ans ( <i>formation musicale, formation instrumentale et pratiques collectives</i> )		60€ / an	50€ / an
Pratiques collectives seules ( <i>hors cursus formation complète</i> )		30€ / an	20€ / an
Prêt et location d'instrument ( <i>En fonction du parc instrumental</i> )		30€ / an	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.